

Communiqué de presse

En dépit de hausses inédites des coûts de l'énergie et des matières premières, l'industrie papetière française produit au maximum de ses capacités

La bonne activité de l'économie depuis le début de l'année 2021 entretient le dynamisme de la production papetière...

Sur la période allant de janvier à septembre 2021, la production papetière française a atteint près de 5,4 Mt, soit une hausse de 6,7 % par rapport à la période correspondante de 2020. Cette augmentation concerne aussi bien les papiers graphiques (6,8 %) que les papiers et cartons destinés à l'emballage et au conditionnement (9,8 %). Seuls les papiers d'hygiène enregistrent un léger recul (-2,9 %), en raison d'un retour à un niveau de production « normal » après une année 2020 qui avait été marquée par une augmentation de la production liée à la situation « covid » (constitution de stocks de précaution par les ménages). Avec la dynamique actuelle, la majorité des sites papetiers français auront dépassé fin 2021 le niveau de production qui était le leur en 2019.

La capacité qu'aura eue en 2021 l'industrie française à « effacer » le creux de production de 2020 se retrouve également à l'échelle européenne¹. Pour ce périmètre géographique, de janvier à août 2021, la production papetière est en hausse de 6,2 % par rapport à la période correspondante de 2020. Cette hausse permet de retrouver le niveau de production de 2019, soit 57 Mt.

En dépit de ce niveau élevé de la production papetière, certaines familles de produits (papiers de presse, certaines sortes de papiers impression-écriture, cartons plats ...) peuvent être sous tension, ce qui se matérialise par un allongement des délais de livraison des entreprises situées à l'aval de l'industrie papetière. Cet allongement des délais s'explique en premier lieu par une demande forte (elle-même résultat d'une croissance du PIB plus importante qu'anticipée) survenant dans un contexte où les capacités de production en Europe sont identiques par rapport à 2019, voire en repli pour plusieurs familles de produits. Ainsi, les fermetures ou conversions de machines qui ont été décidées à l'échelle européenne depuis 3 ans sur le segment des papiers graphiques (ceci pour faire face à une réduction structurelle de la consommation de ces produits depuis 15 ans), conduisent à une situation de tension entre l'offre et la demande.

¹ Périmètre de CEPI (Confederation of European Paper Industries)



Ce dynamisme de la demande est également pour partie nourri par le besoin de certaines entreprises utilisatrices de papiers et cartons de reconstituer des stocks entamés durant la période de récession traversée en 2020. Enfin, diverses difficultés logistiques, qu'elles concernent le fret routier ou maritime, peuvent contribuer à l'allongement des délais de livraison.

... qui souffre toutefois d'une hausse conjuguée et massive de ses facteurs de production

Une des caractéristiques de la période que nous traversons tient au fait que la hausse des coûts des facteurs de production est à la fois brutale et applicable à quasiment tous les postes de dépenses. En 12 mois, d'octobre 2020 à octobre 2021, le cours de la pâte de référence NBSK s'est enchéri (en USD) de près de 60 %. Sur le même intervalle de temps, les matières destinées au recyclage telles que les caisses en cartons (1.05) et les journaux et magazines (1.11) ont vu leurs prix augmenter de respectivement près de 150 % et 200 %. Les prix de l'électricité sur le marché de gros ont crû de 250 %, pour atteindre plus de 120 €/MWh en octobre 2021. La crise d'approvisionnement en gaz que connaît l'Europe (baisse du transit de gaz par l'Ukraine, arrêt du gazoduc Gaz Maghreb Europe) induit de fortes tensions sur les marchés, avec un prix qui a plus que quintuplé sur un an. Enfin, les prix des produits chimiques, de l'amidon, et des consommables ont augmenté de manière très sensible (hausse à deux chiffres).

A la différence de certaines industries, où les hausses sans précédents par leur ampleur des prix de l'énergie ont pu conduire à des ralentissements de production, l'industrie papetière maintient une activité la plus soutenue possible, ceci afin de répondre au mieux aux demandes de ses clients.

Contact presse :

Mme Ariane GUILLEMIN – Tél. : 06 72 65 04 85 – Email : ariane.guillemin@copacel.fr

COPACEL (Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses) est le syndicat professionnel représentant les entreprises françaises productrices de pâtes, papiers et cartons. COPACEL rassemble 74 entreprises, employant près de 11 000 personnes, et totalisant un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros. Elle a pour mission, entre autres, d'améliorer la compétitivité et le développement de l'industrie papetière, d'accompagner les entreprises du secteur, et de favoriser les bonnes pratiques notamment en matière de transition écologique et d'économie circulaire.

